

Ce premier succès obtenu, on fit imprimer chez M. Pélot à Belfort 6000 billets, et dès le 18 septembre commença le placement. Les billets furent partagés entre les membres de la chorale religieuse et quelques autres personnes de bonne volonté, qui rivalisèrent de zèle pour les placer soit à Beaumont, soit dans les paroisses environnantes. La bonne œuvre fut si bien accueillie par toute la paroisse, même par la population protestante, et surtout par les membres de la famille Japy, qui se montrèrent très généreux, que bientôt on s'aperçut qu'on aurait pu être plus entreprenant. Deux mille billets nouveaux furent commandés, et à Pâques 1888 ils étaient placés jusqu'au dernier. Le tirage fut fait au lundi de Pâques, après l'office du matin, et ce fut une véritable fête, qui se fit dans la cour du presbytère par une matinée splendide. La paroisse s'était montrée aussi généreuse à offrir les lots qu'à accepter les billets. Il n'y avait pas moins de 364 lots, dont un assez bon nombre atteignaient la valeur de cinquante francs.

Lorsqu'on put s'apercevoir que le succès de la loterie était assuré, il fallut songer aux facteurs d'orgues, et trouver celui qui fournirait l'instrument le plus complet, et à un prix en rapport avec nos modestes ressources. Des renseignements et des devis furent demandés à M. Verschneider à Püttelanga (Lorraine allemande), à M. Berger à Neufach (Alsace) et à M. M. Jacquot et Didier à Rambervillers (Vosges). J'allai même visiter deux orgues neufs dans les ateliers de ces derniers. Mais malheureusement tous ces Messieurs exigeaient des prix qui ne nous étaient pas abordables. Enfin sur lavis de N. P. Celestin, des Bénédictins de Delle, on s'adressa à M. Goll Frédéric, facteur d'orgues à Lucerne (Suisse); il présenta le devis suivant qui fut accepté:

Devis

pour la construction d'un orgue neuf dans l'église de Beaumont.

Disposition.

| I ^{er} Clavier | II ^{er} Clavier. |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Montre de 8' | 1 Flûte harmonique de 8' |
| 2 Bourdon " 16' | 2 Bourdon " 8' |
| 3 Gambe " 8' | 3 Salicional " 8' |
| 4 Prestant " 4' | 4 Flûte octaviante " 4' |
| 5 Furniture " 2 $\frac{2}{3}$ ' | 5 Voix céleste " 8' |
| Pédale | |
| 1 Sousbasse de 16' | 2 ^o Octave basse de 8' |

Série De pédales.

- 1° Une pédale pour *piano*.
- 2° " " " " *mezzo-forte*.
- 3° " " " " *fortissimo*.
- 4° Réunion Du II^e Clavier au grand-orgue.
- 5° " Du Clavier à la pédale.

Les flûtes seront mesurées et intonées en proportion de la grandeur de l'église. L'effet général de l'instrument correspondra aux exigences du local. Chaque registre aura le caractère qui convient à son nom.

La construction des différents jeux sera effectuée comme suit:

A

I^e Clavier

1. Montre de 8' — Ce registre sera en fer étain d'Angleterre poli et posé sur le devant du buffet. Les bouches d'une grande solidité seront posés proprement et bien soudés. Poids 100 Kilogr.
2. Bourdon de 16' — Registre couvert, sera construit en bois de sapin première qualité; les deux dernières octaves supérieures seront en bois dur et laquées.
3. Gambe de 8' — Ce registre sera en étain d'Angleterre, ayant un son moelleux et prolongé et répondant avec précision. Les flûtes auront un appareil pour pousser les accords facilement, et une barbe de chaque côté de la bouche pour l'intonation. Poids 50 Kil.
4. Prestant de 4' — Registre en étain (Pobinn) mêlé de $\frac{1}{5}$ de plomb; le son sera comme à la Montre 8'. Poids 30 Kil.
5. Fourmiture de $2\frac{2}{3}$ ' — Comme le précédent, $\frac{4}{5}$ d'étain et $\frac{1}{5}$ de plomb. Quatre flûtes par touche. Poids 40 Kil.

B

II^e Clavier.

1. Flûte harmonique de 8' — Sera fabriquée en bois de sapin, 1^{re} qualité, sauf les deux octaves supérieures qui seront en bois dur et laquées. Le devant des flûtes et la bouche seront aussi en bois dur. Le son de ce registre est très doux.
2. Bourdon de 8' — Registre couvert, sera construit en bois de sapin 1^{re} qualité; les deux dernières octaves supérieures seront en bois dur et laquées.
3. Salicional de 8' — Les cinq notes les plus basses seront en bois et les notes suivantes en étain mêlé de $\frac{1}{5}$ de plomb. Le son sera très doux et agréable. Poids 32 Kil.
4. Flûte octaviante de 4' — Les 15 notes les plus basses seront en bois,

et les notes suivantes en étain.

Poids Kilo.

5 Veux celeste de 8' — 4^e notes — commence dans le 2^e deuxième et

Pedale.

- 1 Sousbass de 16' — Registre couvert et construit en bois de sapin de 36^m d'épaisseur. Les noyaux, les pieds et la bouche de chaque flûte seront en bois dur, les couverts triplement garnis en cuir.
- 2^e Octave basse de 8' — Registre en bois de sapin 1^{re} qualité, aura les bouches en bois dur, et un son fort et excellent.

Le pédalier sera composé de 27 notes. En général les flûtes en étain s'accorderont moyennant une fente ou avec un appareil, et celles en bois avec le couvert ou une planchette posée sur les tuyaux.

C

Sommiers.

Les sommiers seront faits d'après le nouveau système, par lequel chaque flûte a sa soupape. Ils seront construits ainsi que les couverts ou poseront les flûtes, le carrelles et les pièces de côté avec du bois de sapin rouge bien sec, et plaqués avec du bois de chêne; pour que le sapin ne puisse pas travailler. Ils seront en outre laqués, pour que l'humidité et le chaud n'aient aucune influence. Les soupapes seront garnies avec de la peau de mouton 1^{re} qualité, et les vis fabriqués avec du cuir sauvage fort mais maniable, et qui empêche le fil en métal de s'oxyder au contact. Le mécanisme consistera en baguettes rondes avec des équerres, système reconnu le meilleur jusqu'à nos jours.

D

Soufflerie.

La construction de la soufflerie consistera en un grand soufflet réservoir à double pli. Les bordures en bois de sapin de 90^m d'épaisseur, et les tables du même bois de 60^m d'épaisseur seront triplement garnies de cuir. Pour guider la marche horizontale du réservoir, on posera des fourchettes en fer. Sous le réservoir il y aura deux grandes pompes aspirantes et foulantes, que l'on fera mouvoir avec deux pedales ou avec un levier. Pour régler la pression du vent, il sera placé un régulateur (soufflet anti. secousse.)

Les porte-vent seront construits en bois de sapin bien sec et collés extérieurement avec du papier.

E

Mécanique.

Le mécanisme sera fait solidement et selon les règles de l'art. Tout le jeu sera garni avec de la bonne étoffe pour prévenir tout bruit. Les équerres en bois et les bras seront en foyard de buisson; ce bois ne prend jamais les vers. Les tiges seront en fil de laiton; les équerres seront munies de fanchas pour pouvoir les enlever séparément, ce qui facilitera beaucoup le réglage. Cependant pour ne pas avoir besoin de toucher 54 vis pour régler le mécanisme, on placera un réseau que l'on pourra monter ou descendre à volonté pour régler tout à la fois, ce qui ne demandera pas beaucoup de temps. Des tiges de sûreté seront aussi adaptées aux équerres.

La console proprement travaillée et artistiquement polie aura le style du buffet de l'orgue. Elle sera tournée en avant et deux claviers de 54 touches en ivoire y seront placés. Le nom des registres figurera au dessus des tirasses sur de la porcelaine en cadre doré.

F

Buffet.

Le buffet de l'orgue sera construit correspondant au style de l'église.

L'instrument sera accordé d'après le diapason normal de Paris.
Le normal fait 870 vibrations en une seconde par 12° de chaleur.

G

Conditions.

Le travail expliqué dans ses parties principales coûterait la somme de 6,700 francs — nous disons: Six mille sept cents francs.

Lucerne le 10 Mars 1888

L'entrepreneur
Fred. Goll, constructeur d'orgues

Pour la paroisse.
Bidaud - Ch. Barthoulet - Bohni Charles -
Perrot Louis - Choquard - Montandon cure.

Outre la modicité du prix, une excellente raison qui fit accepter les propositions de M. Goll, ce fut la beauté du plan de buffet qu'il présenta. La différence du plan des facteurs de Rambovillers et de celui de M. Goll était immense. Il est vrai qu'il l'offrait d'occasion, mais si bien conservé qu'il semble être neuf. C'est le buffet d'un orgue de choeur de la cathédrale de Caire, et qui n'était pas du style de l'église. Et la réparation de l'orgue par M. Goll, il lui fut rendu, et c'est ainsi qu'il fut le cédé au prix d'un buffet ordinaire de 600 à 700 frs; bien que neuf il eût coûté 4000 frs, ce qui n'est pas étonnant, quand on considère la profusion et la richesse de la décoration.

La convention suivante fut signée par les deux parties.

(Convention).

Entre la paroisse de Beaucourt d'une part, et Frédéric Goll, constructeur d'orgues à Lucerne, d'autre part, concernant la construction d'un orgue neuf dans l'église de Beaucourt, il a été fait la convention ci-après :

— Article premier. —

La paroisse charge Frédéric Goll de la construction d'un orgue neuf à 12 registres, aux conditions indiquées au devis, lequel forme une partie intégrante de la présente convention.

— Art. 2 —

Le facteur s'engage à livrer les orgues complètement terminées pour le 15 septembre 1888. Son œuvre, sous le rapport artistique et technique devra être conforme à toutes les règles de l'art moderne, de telle sorte que l'instrument puisse être considéré comme une œuvre bien réussie à tous égards.

— Art. 3 —

La construction des orgues terminée, la paroisse les fera examiner à ses frais par des experts impartiaux, reconnus comme compétents dans cette branche.

— Art. 4 —

Le constructeur garantit la bonne qualité et la solidité de son œuvre, et il s'engage pendant l'espace de dix ans, à réparer à ses frais tous les dégâts résultant d'un vice de construction ou de matériaux defectueux. Sont exclus de cette garantie les accidents ultérieurs et les détériorations causées par la poussière, les mouches ou par d'autres influences nuisibles.

— Art. 5 —

Le charriage depuis la gare de Beaucourt à l'église sera à la charge de la paroisse, qui en outre fournira à ses frais quelques hommes pour monter les objets lourds à la tribune, et mettra gratuitement à la disposition du constructeur un homme comme aide, et suffleur pendant la durée des travaux et de l'accordement dans l'église.

— Art. 6 —

Le constructeur se charge de tous les frais de l'œuvre, excepté ceux qui résultent des travaux indiqués à l'art. 5.

- Art. 7 -

Pour les orgues établies d'après la convention et le devis, la paroisse paiera au constructeur la somme de 6,700 francs - Six mille sept cents francs. -

1,000 frs Dès la signature de la convention, contre une caution en valeurs reconnue suffisante, laquelle sera restituée au constructeur dès l'achèvement de l'œuvre.

1,700 frs pendant le montage des orgues.

2,000 frs Dès que les orgues seront terminées et acceptées à dire d'expert.

2,000 frs seront à payer deux années après la date du jour de l'acceptation avec intérêt à 4 1/2.

- Art. 8 -

La présente convention et le devis seront signés en deux exemplaires par les deux parties et remis à chacune d'elles.

Fait à Beaumont le 1 Mai 1888.

L'entrepreneur
Fred. Goll, constructeur d'orgues
à Luarne

Pour la paroisse.
Bideaux - Ch. Berthoulot - Ch. Bohin
Berot L. - Choquard F. Montaudou curé.

L'orgue arriva au gare de Beaumont le 11 septembre, et dès ce jour on monta sur la tribune les pièces de poids. Trois ouvriers, dont le fils de M. Goll, y travaillèrent pendant quatre semaines continues, et l'instrument ne fut complètement achevé que le 6 octobre, veille de la fête de St Rosaire, qui avait été choisie pour l'inauguration.

M. le Chanoine Noblet, curé de Belfort, M. Bourcier, curé-Doyen de Girumagny, tous deux anciens curés de Beaumont, et M. Simon, vicaire de Dampierre les Bois, voulurent bien prêter leur concours à la fête.

M. Noblet chanta la messe, pendant laquelle M. Bourcier dans un discours solide exposa les précieux avantages de la Dotation du Rosaire.

St Vêpres, M. Noblet avec son éloquence habituelle retraça les différentes phases de la construction de l'église et de son ornementation qui relevait son couronnement par l'établissement de l'orgue, dont il fit ressortir le caractère artistique, moral et religieux. Ce fut une véritable fête pour la paroisse, qui remplit l'église la matin et le soir. Les offices furent relevés par une messe en musique et plusieurs morceaux exécutés par le chœur religieux de Beaumont, sous la direction de M. Berumont, vicaire de la paroisse, tandis que l'orgue, sous la main habile de M. Bobay, ancien instituteur de Morvillers et de M. Pierrot Léon, organiste de la paroisse, faisait entendre ses accords joyeux et mélodieux.

Les engagements pris dans la convention pour le paiement furent être tenus exactement. La loterie avait produit 4060, l'Association des Rosaires Nidant fournit 426 frs, la Congrégation de la St^e Vierge 70 frs, le tiers-Ordre 33 frs. Avec quelques autres dans on réalisa la somme de 4700 frs, dont M. Goll donna la quittance suivante:

« Je soussigné Frédéric Goll, facteur d'orgues à Lucerne, reconnais avoir reçu de la fabrique de l'église catholique de Beaucourt (Territoire de Belfort) la somme de quatre mille sept cents francs, en paiement de l'orgue que je lui ai construit, et dont le prix total s'éleva à six mille sept cents francs. Beaucourt le 6 Octobre 1888

Fred. Goll.

En même temps il fut remis à M. Goll une reconnaissance de deux mille francs à payer dans le terme de deux ans avec l'intérêt à 4 %, avec la faculté pour la fabrique de se libérer dans un délai plus court, si les ressources le lui permettent. Enfin cette somme fut payée les deux années suivantes, 1300 frs en 1889 et le reste en 1890. La quittance pour solde se trouve aux archives de la fabrique.